



SANTÉ

La vaccination contre la Covid-19 est lancée

Le centre de vaccination de l'Espace des Libertés a été installé en coordination avec l'Hôpital et les professionnels de santé du territoire.

Publié le 17 janvier 2021

Grâce à une concertation permanente entre Ville et Hôpital, Monsieur le Maire annonce que la commune d'Aubagne a obtenu des instances régionales de santé et du Préfet le triplement du nombre de vaccins bientôt à sa disposition, et par conséquent l'augmentation prochaine des lignes de vaccinations à l'Espace des Libertés.

1200 vaccins par semaine seront disponibles pour les Aubagnaises et les Aubagnais, et les habitants du territoire, dès le début du mois d'avril.



COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

Les personnes qui peuvent actuellement avoir accès au vaccin sont les professionnels de santé libéraux de plus de 50 ans, les personnes âgées de plus de 75 ans et toute personne présentant des comorbidités (diabète, hypertension, obésité...). Il vous faut présenter une pièce d'identité, une carte professionnelle pour les professionnels de santé et une prescription médicale du médecin traitant pour les personnes présentant des comorbidités.

Uniquement sur rendez-vous en fonction des places disponibles.

> Au centre de vaccination de l'Espace des Libertés

Avenue Antide Boyer.

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Rendez-vous par téléphone au 04 42 01 90 28, de 8h à 17h, et sur www.doctolib.fr 

> Au Pôle Santé (Conseil départemental)

10 avenue Antide Boyer.

Les lundis, mardi, jeudis et vendredis, de 14h à 16h15.

Rendez-vous sur www.doctolib.fr 

> Au Centre de Vaccinations Internationales

Centre hospitalier (pour les professionnels de santé).

Rendez-vous par téléphone au 04 42 84 75 38.